



Communiqué

TRANSPORT AERIEN

XL Airways / Aigle Azur

Non au gouvernement « Ponce Pilate »

Manifestation : lundi 21 octobre ,14h00

La FEETS-FO et le SNPNC-FO appellent tous les salariés des Sociétés AIGLE AZUR et XL Airways à manifester devant le **Ministère de l'Économie et des Finances, 139, rue de Bercy, PARIS 12^{ème}.**

En manifestant, nous exigeons du gouvernement qu'il prenne enfin toutes ses responsabilités après la double liquidation judiciaire d'AIGLE AZUR et de XL AIRWAYS les 28 septembre et 5 octobre derniers avec pour conséquence la suppression de l'emploi de 2000 salariés. Alors que le Gouvernement, par la voix du nouveau Secrétaire d'État aux transports, Jean-Baptiste DJEBBARI déclarait mettre tout en œuvre pour trouver des repreneurs et affichait une pleine confiance sur le niveau de reprise des emplois, rien ne s'est concrétisé, et les salariés n'ont aucune garantie pour leur avenir. **Cette carence des Pouvoirs publics est d'autant plus scandaleuse qu'elle fait suite à une inaction antérieure coupable.**

S'agissant d'AIGLE AZUR, comment les Pouvoirs publics et la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) ont-ils pu ignorer le déficit abyssal que la Direction et les actionnaires de cette Société ont généré ?

Ce laisser-aller a conduit à l'absence de toute trésorerie pour négocier un véritable PSE.

Quant à XL AIRWAYS, Société saine et viable ayant vocation à se pérenniser, elle a été victime de la concurrence déloyale de Compagnies étrangères low-cost pratiquant un dumping social effréné. Ce dumping social est non seulement toléré, mais aussi encouragé par la DGAC qui permet à ces Compagnies d'ouvrir des bases d'exploitation en s'exonérant d'appliquer la réglementation française en matière de rémunération et de conditions de travail. Le Ministre de l'Économie lui-même en appelle à la Commission européenne pour sanctionner ces pratiques déloyales. Mais qu'ont-ils fait avant ? **Aujourd'hui la coupe est pleine et la disparition des compagnies aériennes est possible.**

La FEETS-FO demande au Gouvernement d'assumer ses lourdes responsabilités et de mettre tous les moyens financiers en œuvre pour obtenir des mesures sociales à hauteur des dommages subis par chacune et chacun des salariés des compagnies aériennes mises en liquidation.

Paris, le 16 octobre 2019

Pour tout contact:

Jean HEDOU, Secrétaire général : 06 85 12 74 46

Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral : 06 30 63 99 81